



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 12 mars 2025
CR N° 28**

Présent (es) : Mesdames VANEY Nolwenn – CORMERAIS Martine - TORTORA Sandrine - CHENAF Sandrine- HACENE Marie - COLLE BELTAI Valérie
Messieurs PALLARES Laurent – GILBERT Cédric - BOULLE Thomas - BREANT Théo (75)

Excusé(es) : Madame CHENAF Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

- Merci d'adresser vos mails quand il s'agit de forfait au comité (5894058@ffhandball.net) copie à la COC (5894000.coc@ffhandball.net) ainsi qu'à l'arbitrage (5894000.cda@ffhandball.net)
- Appel de salle pour l'Assemblée générale du comité 94 qui aura lieu soit le vendredi 20 juin 2025 soit le samedi 21 juin 2025. Merci d'envoyer votre candidature au 5894000@ffhandball.net
- Appel de salle pour les finales de Coupe du Val de Marne et de Coupe départementale qui auront lieu le week-end du 7/8 juin 2025. Merci d'envoyer votre candidature au 5894000@ffhandball.net
- Merci aux différents clubs Val de Marnais qui ont apportés leur soutien au club d'Ivry suite à l'incendie au gymnase Delaune.
- Les deuxièmes phases sont publiées. Merci de conclure le plus rapidement possible.

VALENTON : La COC a bien pris en note votre indisponibilité de gymnase pour le week-end du 05-06 avril.

TOURNOIS MINI-HAND

CSM BONNEUIL HB	16 mars
US ORMESSON	16 mars
HBC CACHAN	23 mars
CA L'HAY LES ROSES HB	30 mars
VILLENEUVE ABLON HB	6 avril
VITRY	12 avril
CS VALENTON	27 avril
US CRETEIL HB	4 mai
VILLIERS EC HB	4 mai
ES SUCY HB	11 mai
ELAN CHEVILLY LARUE	18 mai
HBC CHENNEVIERES	18 mai
RSC CHAMPIGNY	25 mai
CHB BRY	15 juin
HBC ARCUEIL	22 juin

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre US Créteil HB 3 / AS St Mandé HB 3 du 08/03/25 :

Créteil : FDME incomplète. Amende suit.

St Mandé : FDME incomplète. Amende suit

MOINS DE 18 ANS

HONNEUR :

Poule A

Rencontre HBC Cachan / Stade Français HB du 08/03/25 :

Stade Français : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé

2^{ème} DIVISION :

Rencontre US Alfortville HB 2 / ES Vitry du 29-30/03/25 :

Alfortville : Conclusion hors délais. Amende suit.

MOINS DE 13 ANS

HONNEUR :

Rencontre Joinville HB AS / Stella St Maur HB du 29-30/03/25 :

Joinville : Conclusion hors délais. Amende suit.

1^{ère} DIVISION :

Rencontre US Créteil HB 2 / Réveil de Nogent HB 2 du 29-30/03/25 :

Créteil : Conclusion hors délais. Amende suit.

2^{ème} DIVISION :

Rencontre US Créteil HB 3 / Elan Chevilly Larue du 29-30/03/25 :

Créteil : Conclusion hors délais. Amende suit.

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre 2 / ASA Maisons-Alfort HB du 08/03/25 :

Maisons-Alfort : 1 joueur a joué 2 rencontres dans la même semaine dans 2 championnats différents, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

3^{ème} DIVISION :

Rencontre ES Vitry / Joinville HB AS 2 du 09/03/25 :

Joinville : 1 joueur a joué 2 rencontres dans la même semaine dans 2 championnats différents, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 11 ANS

EXCELLENCE :

Rencontre US Créteil HB / US Alfortville HB du 29-30/03/25 :

Créteil : Conclusion hors délais. Amende suit.

4^{ème} DIVISION :

Rencontre US Créteil HB 4 / Entente Plesséenne HB du 29-30/03/25 :

Créteil : Conclusion hors délais. Amende suit.

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre L'Etoile Parisienne HB / Paris SC 3 du 09/03/25 :

Etoile Parisienne : Manque responsable de salle sur FDME. Amende suit.

MOINS DE 18 ANS

HONNEUR :

Rencontre ES Vitry / US Ormesson du 08/03/2025 :

Merci au club d'Ormesson de répondre au club de Vitry et aux 2 clubs de reporter la rencontre dans Gest'hand.

MOINS DE 15 ANS

HONNEUR :

Poule B

Rencontre Stade Français HB / Paris XO HB du 08/03/25 :

Stade Français : Votre équipe n'étant pas présente à l'heure de la rencontre, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé

MOINS DE 11 ANS

EXCELLENCE :

Rencontre US Ivry HB / HBC Arcueil du 26/01/25 :

Ivry : Sans proposition de date suite au CR n°24 de la COC, vous avez match perdu par pénalité. Le classement sera actualisé

Rencontre US Ivry HB / US Villejuif HB du 09/03/25 :

La COC valide le score de 13 à 12 en faveur de l'équipe de Villejuif. Le classement sera actualisé

HONNEUR :

Rencontre US Alfortville HB / CSA kremlin Bicêtre 2 du 09/03/25 :

Kremlin Bicêtre : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé

FINALITES

Week-end du 29-30 mars 2025

Rencontre 1 : US Villejuif HB / CSA Kremlin Bicêtre

Rencontre 2 : Villiers EC HB / Entente St Maur - Joinville

Rencontre 3 : Villeneuve Ablon HB / HBC Arcueil

Rencontre 4 : US Créteil HB / US Ivry HB

Rencontre 5 : CS Valenton / CSA Kremlin Bicêtre 2

Rencontre 6 : US Alfortville HB / Entente St Maur – Joinville 2

Week-end du 05-06 avril 2025

Rencontre 1 : CSA Kremlin Bicêtre / US Villejuif HB

Rencontre 2 : Entente St Maur - Joinville / Villiers EC HB

Rencontre 3 : HBC Arcueil / Villeneuve Ablon HB

Rencontre 4 : US Ivry HB / US Créteil HB

Rencontre 5 : CSA Kremlin Bicêtre 2 / CS Valenton

Rencontre 6 : Entente St Maur – Joinville 2 / US Alfortville HB

COUPE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre ES Sucy HB / CA l'Hay les Roses HB :

La rencontre aura lieu le dimanche 16 mars 2025 à 10h00 au gymnase du Piple à Sucy

COUPE DEPARTEMENTALE 94

MASCULINS

MOINS DE 13 ANS

Nogent : Vous pouvez faire jouer votre équipe -13 ans 2 sur la rencontre

Réveil de Nogent HB / US Fontenay HB

La Présidente de la COC 94

Nolwenn VANEY



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.